

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME DE DECAZEVILLE
COMMUNAUTE – EPIC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance du 04 Avril 2019

Le Jeudi 04 Avril 2019 à 20 h 30, le Comité de Direction de L'OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME de Decazeville Communauté – EPIC - s'est réuni à l'Annexe Technique de la Communauté de Communes DECAZEVILLE COMMUNAUTE Faubourg Desseilligny à DECAZEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Michel RAFFI, président.

Membres du Comité de Direction en exercice :	25
Membres du Comité de Direction présents et votants :	13
Membres du Comité de Direction suppléés :	01
Membres du Comité de Direction représentés (pouvoirs) :	04
Date de convocation :	28/03/2019

Etaient présents :

-**Collège des élus communautaires :** M. Michel RAFFI, M. Michel CANNAC, M. Yves VALLS, M. Francis MAZARS, M. François MARTY, Mr Jean ROMIGUIERE, M. Jean-Louis DENOIT, M. Christian ROCHE, M. Jean-Michel REYNES.

- **Collège des représentants et professionnels du Tourisme - titulaires :** M. Benoit LIVERTOUT, M. André ROMIGUIERE, M. Jean-Pierre VAUR.

- **Collège des représentants et professionnels du Tourisme - suppléants sans voix délibérative sauf en cas d'absence des membres titulaires qu'ils remplacent :** M. Bruno GIMENEZ.

Pouvoirs :

M. Alain ALONSO a donné pouvoir à Mme Evelyne CALMETTE

Mme Josiane LAGARRIGUE-CASTES a donné pouvoir à M. Jean ROMIGUIERE

Mme Michèle COUDERC a donné son pouvoir à M. Christian ROCHE

M. Francis CAYRON a donné son pouvoir à M. Michel RAFFI

Le quorum étant atteint, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire -Epic- peut donc délibérer valablement.

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ RESTAURATION SUR LE BATEAU
2019 - 2020**

Le contrat conclu avec le restaurateur pour la prestation de service de restauration sur le bateau l'Olt est arrivé à échéance à la fin de la saison 2018.

Pour mémoire la dernière consultation avait été lancée fin 2014 pour la saison 2015, renouvelable pour les saisons 2016, 2017 et 2018, soit pour 4 ans.

Vu la délibération du Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire en date du 28/11/2018 sur le lancement d'une nouvelle consultation pour une prestation de restauration sur le bateau l'Olt pour les saisons 2019 et 2020,

Le Président expose que :

Considérant que l'Office de Tourisme Communautaire a lancé une nouvelle consultation dans le cadre d'un marché à procédure adaptée de type accord cadre à bons de commande mono attributaire (articles 27 à 78 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) ;

Considérant que ce marché se compose d'un seul lot avec une solution de base avec 4 menus et une variante exigée (proposition cocktail-buffet pour les groupes), sur une durée de 5 mois à compter du 02/05/2019 jusqu'au 30/09/2019 renouvelable pour la même période pour la saison 2020 ;

Considérant que la remise des offres était fixée au vendredi 08 mars 2019 à 12 h 00, publicité sur www.e-occitanie.fr, Centre Presse ;

Considérant que les critères d'attributions des offres sont les suivants :
valeur technique : 70 %, prix : 30 % ;

Considérant qu'une seule offre ait été déposée sur la plateforme par voie dématérialisée, celle de l'Hôtel Restaurant Cruzel de Saint Etienne de Maurs, dans le délai de remise des candidatures et des offres ;

Analyse de l'offre :

HOTEL RESTAURANT CRUZEL	Offre de base 4 menus terroir		Variante exigée sans service ni vaisselle ni boissons	
	Tarif HT	Tarif TTC	Tarif HT	Tarif TTC
Menu adulte	18.90 €	21.00 €	10.90 €	12.00 €
Menu enfant	7.27 €	8.00 €		
Menu équipage	7.27 €	8.00 €		

A l'issue de l'analyse de l'offre, l'Office de Tourisme Communautaire a demandé au candidat des précisions sur la variante exigée. Il est ainsi ressorti deux tarifs :

- un n'incluant pas le service, la vaisselle ni les boissons (mentionné dans le tableau ci-dessus)
- un incluant le service, la vaisselle et les boissons avec un supplément demandé de 3 € / pers

Notation de l'offre :

L' Hôtel Restaurant Cruzel a obtenu une note globale de 80 points sur 100 (60 points en valeur technique et 20 points en prix proposés).

L'exposé du Président, entendu, le Comité de Direction réuni le 04 Avril 2019, sous la présidence de M. Michel RAFFI, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré,

- d'attribuer le marché de restauration sur le bateau l'Olt à l'Hôtel Restaurant Cruzel à compter du 02/05/2019 jusqu'au 30/09/2019 renouvelable pour la même période pour la saison 2020 ;
- de retenir l'offre de base ainsi que la variante exigée pour le cocktail-buffet pour laquelle les clients auront le choix entre la formule sans service, ni vaisselle, ni boisson à 12 € TTC / personne et la formule complète tout inclus à 15 € TTC / personne.
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer le marché correspondant et tous documents y afférents.

Ainsi délibéré à DECAZEVILLE, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents ;

Pour extrait conforme,
Publiée le 09 Avril 2019

le Président
Michel RAFFI

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME
DE DECAZEVILLE COMMUNAUTE
EPIC**

L'Envol - Place Jean Jaurès
12110 CRANSAC-LES-THERMES
Tél bureau de Cransac : 05 65 63 06 80
Tél bureau de Decazeville : 05 65 43 18 36
Tél bureau de Flagnac : 05 65 63 27 96